



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 16h30, le 14 juin 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marie Gratton, maire**
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1
Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Richard Émond, conseiller au siège no. 4
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

ÉTAIT ABSENT : Simon Landry, conseiller au siège no. 3 (absence motivée)

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT : Yves Roy, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 16h50.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

1. **RÉS. Adoption de l'ordre du jour.**
2. **RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat d'une remorque / 9062-5971 Québec Inc. - 2 724.90\$ + tx - Budget rég.**
3. **RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat de couteaux pour la niveleuse / Nortrax - 1 894.92\$ + tx - Budget rég.**
4. **RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat de pièces pour grappe / Nortrax - 1 663.70\$ + tx - Budget rég.**
5. **RÉS. Versement d'une Bourse - Gala de la reconnaissance / École de l'Escabelle de Cap-Chat - 200.\$ - Budget rég.**
6. **RÉS. Autoriser paiement de facture - Entente pour le service d'incendie / Ville de Sainte-Anne-des-Monts - 8 412.47\$ - Budget rég.**
7. **RÉS. Embauche de trois candidats - Projet FAIR 2018.**

PÉRIODE DE QUESTIONS

8. **RÉS. Levée de l'assemblée.**

RÉS.23.06.18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté en y retirant le point suivant :

2. **RÉS. Autoriser paiement de facture pour l'achat d'une remorque / 9062-5971 Québec Inc. - 2 724.90\$ + tx - Budget rég.**

ADOPTÉE

RÉS.24.06.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR L'ACHAT DE COUTEAUX POUR LA NIVELEUSE / NORTRAX – 1 894.92\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#968050 du 26-04-2018) de **Nortrax Québec Inc.**, au montant de **1 894.92\$ + taxes**, relative à l'achat de **couteaux** servant à la niveleuse; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.25.06.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR L'ACHAT DE PIÈCES POUR GRATTE / NORTRAX – 1 663.70\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#987774 du 25-05-2018) de **Nortrax Québec Inc.**, au montant de **1 663.70\$+ taxes**, ayant trait à l'achat de **pièces pour la gratte du chargeur Doosan**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.26.06.18

VERSEMENT D'UNE BOURSE – GALA DE LA RECONNAISSANCE / ÉCOLE DE L'ESCABELLE DE CAP-CHAT – 200.\$ - BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT la tenue d'un Gala de la reconnaissance de l'école l'Escabelle de Cap-Chat pour souligner les efforts et les réussites de leurs élèves;

CONSIDÉRANT QUE des bourses seront remises à des élèves dans différentes catégories afin de récompenser leur performance;

CONSIDÉRANT QUE les enseignants-responsables du gala demandent à la ville la possibilité de remettre une bourse et de défrayer le montant de celle-ci;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ** de remettre et verser une bourse de deux cents dollars (200.\$), au gagnant du prix de « l'excellence académique » de l'école l'Escabelle de Cap-Chat; cette dépense étant prélevée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.27.06.18

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE – ENTENTE POUR LE SERVICE D'INCENDIE / VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS – 8 412.47\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#217 du 07-06-2018) de la **Ville de Sainte-Anne-des-Monts**, au montant de **8 412.47\$**, concernant l'**entente du service incendie** conclue avec la Ville de Cap-Chat; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.28.06.18

EMBAUCHE DE TROIS CANDIDATS – PROJET FAIR 2018

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2018;

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet déposé pour l'embauche de trois travailleurs;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE l'embauche de trois (3) candidats**, à compter du 18 juin 2018, pour une période de quatorze (14) semaines, au taux horaire de 12.\$ et à raison de quarante (40) heures par semaine; le coût étant approprié à même la **subvention à recevoir dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2018 et au surplus accumulé.**

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 16h54 et il est proposé par **RICHARD ÉMOND** que l'assemblée soit et est levée.

MARIE GRATTON
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER